
sacristie, chante un salut après les vêpres, il doit garder la chape qu'il avait pour l'office précédent. Lorsque cette exposition se fait après la messe, il change à la banquette la chasuble (après avoir enlevé le manipule) pour la chape de même couleur, parce que dans ce cas il y a union morale entre les deux offices. Au contraire si ce célébrant va changer la chasuble à la sacristie, l'union morale est détruite et il doit alors prendre la couleur blanche. On suit donc pour le salut, à la suite de la messe ou des vêpres, la même pratique que pour la procession des quarante-heures à la suite de la messe du premier ou du troisième jour. Telle a été, depuis l'origine, l'enseignement de *l'Ami du clergé*, comme celui de *Le Vavasseur* (p. 55 ou 23 selon les éditions). J. S.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 31 octobre 1906.

M. l'abbé Joseph-Noël Lussier, ancien curé de Saint-Alexis, décédé hier à l'Assomption, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.

UNION SAINT-JEAN

Montréal, le 31 octobre 1906.

M. l'abbé Joseph-Noël Lussier, ancien curé de Saint-Alexis, décédé le 30 du courant à l'Assomption, était membre de l'Union Saint-Jean, *Section d'une Messe*.

G. DAUTH, ch.

Secrétaire de l'Union Saint-Jean.
